



ARMAND DURABLE !

NEWSLETTER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU LYCÉE LOUIS ARMAND



n°4 — avril 2021

ne m'imprimez pas !



En attendant le retour au lycée de nos élèves, nous nous penchons ce mois-ci sur le nerf de la guerre : les demandes de financement auprès de la région Île-de-France pour tous nos projets en lien avec le développement durable. Le mois prochain, nous célébrerons le printemps en vous parlant de la végétalisation du lycée qui a beaucoup évolué cette année !

LES DEMANDES DE FINANCEMENT POUR LES PROJETS DU LYCÉE

par Mme Lapierre, professeure de SVT et M. Duroudier, proviseur adjoint

Depuis la rentrée de septembre, nous souhaitons engager les élèves et le lycée dans une démarche de développement durable. Divers projets sont en cours sur le lycée et d'autres pourraient voir le jour prochainement. Dans cette optique, le comité des éco-délégués a rencontré, le 18 mars 2021, Mme Kaiser, chargée de mission pour les lycées éco-responsables, de la direction des opérations de la région Île-de-France, et Mme Mazin, chargée de mission éducation au développement durable pour l'académie de Créteil. Cette rencontre nous a notamment permis de cibler les quatre projets que nous présentons à la région Île-de-France pour un appel à projets (jusqu'à 5000 euros chacun).

Les trois premiers projets sont ceux présentés dans les trois précédentes newsletters : le tri des denrées alimentaires avec l'entreprise Moulinot (newsletter de janvier 2021), la modernisation des éclairages du lycée par les classes de BTS électrotechnique (newsletter de février 2021) et le tri du papier, des cartouches, des piles, des bouteilles avec la société Elise (newsletter de mars 2021).

LA SERRE AUTONOME

Les élèves de 1ère professionnelle qui seront en terminale professionnelle l'année prochaine dans la filière « Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés » (MELEC) vont construire une serre autonome dans le cadre de leurs cours intitulé « Réalisation d'un chef-d'œuvre ». Ce projet ambitieux nécessite de comprendre les besoins d'une plante, pour pouvoir mettre en place des conditions optimales dans la serre. Pour sa construction, les élèves vont utiliser des matériaux biosourcés et recyclables, comme le bois, qui est depuis très longtemps utilisé dans la construction. Cette serre sera autonome c'est-à-dire qu'elle va fonctionner automatiquement, le tout grâce à une énergie renouvelable, propre et gratuite, comme l'énergie photovoltaïque qui est une énergie électrique produite à partir du rayonnement solaire. Cette énergie est dite renouvelable, car sa source (le Soleil) est considérée comme inépuisable à l'échelle du temps humain. En fin de vie, un panneau photovoltaïque aura produit 20 à 40 fois l'énergie nécessaire à sa fabrication et à son recyclage. Enfin, les élèves apprendront à optimiser les besoins en énergie, en améliorant l'efficacité énergétique par la domotisation. Cela permet le fonctionnement d'un système pour lequel la consommation d'énergie est minimisée pour un service rendu.

Nous vous tiendrons bien sûr informés de la mise en place de ce projet dans les newsletters de l'année prochaine !